



À LA RECHERCHE D'UNE LOCATION ?

LOUEZ PLUS FACILEMENT AVEC ACTION LOGEMENT !

Vous allez louer ou déménager, vous recherchez une solution de financement pour votre dépôt de garantie ou un garant ?
Action Logement vous apporte des **solutions concrètes**.



J'AI UNE CAUTION À VERSER

Action Logement **avance votre dépôt de garantie jusqu'à 500 €** au moment de votre entrée dans un nouveau logement grâce à l'AVANCE LOCA-PASS**.

Vous remboursez par petites mensualités après 3 mois de différé.

Un vrai coup de pouce face aux nombreuses dépenses à engager au moment de votre installation !



JE DOIS PRÉSENTER UN GARANT

Action Logement facilite gratuitement votre entrée dans les lieux en **se portant garant auprès de votre bailleur :**

- dans le parc social : la GARANTIE LOCA-PASS**.
- dans le parc privé : Visale.



JE SUIS EN FORMATION EN ALTERNANCE

Action Logement **prend en charge gratuitement une partie de votre loyer, jusqu'à 100 € par mois**, pour vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise : l'AIDE MOBILI-JEUNE®.



*aides pour les jeunes de moins de 30 ans et les salariés du secteur privé non agricole

ActionLogement 

CONTACTEZ-NOUS

BAR-LE-DUC

03 29 76 83 22

CHAUMONT

03 25 01 27 82

COLMAR

03 89 20 79 50

EPINAL

03 29 82 03 22

METZ

03 87 39 58 00

MONTIGNY-LES-METZ

03 87 63 58 13

MULHOUSE

03 89 56 68 00

03 89 56 68 30

NANCY

03 83 39 53 53

VANOEUVRE-LES-NANCY

03 83 44 30 78

REIMS

03 26 04 98 11

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

03 29 69 69 50

SEDAN

03 24 27 76 42

STRASBOURG

03 69 73 86 60

TROYES

03 25 73 37 58

Pour plus d'information sur les aides
et services Action Logement :

www.actionlogement.fr

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions sous réserve de modification de la réglementation en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.

AIDE MOBILI-JEUNE, AIDE MOBILI-PASS*, AVANCE LOCA-PASS*, CIL-PASS ASSISTANCE*, CIL-PASS MOBILITÉ*, GARANTIE LOCA-PASS* et Visale sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.*

Les services complémentaires du conseil en financement sont proposés par les sociétés membres d'Action Logement ou leurs partenaires enregistrés à l'ORIAS (www.orias.fr).

ActionLogement 

Action Logement Services

Siège social : 66 avenue du Maine 75682 - Paris Cedex 14

SAS au capital de 20 millions d'euros - Société de financement agréée

RCS Paris 824 541 148 - APE : 6499Z